



# Livret de l'étudiant·e 2019-2020

NIVEAU Licence 1 – 2 - 3  
**MENTION : Science Politique**

**Version provisoire**

Sous réserve de vote en CFVU

UFR de Droit et sciences politiques  
Université Paris Nanterre - Bâtiment Simone Veil (F)  
200, avenue de la République 92001 Nanterre Cedex  
[www.parisnanterre.fr](http://www.parisnanterre.fr)



L'Université  
Paris Nanterre  
s'engage pour  
le recyclage  
des papiers.



[ufr-dsp.parisnanterre.fr](http://ufr-dsp.parisnanterre.fr)



Université  
Paris Nanterre  
● UFR DSP

## SOMMAIRE

<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>3</b>
<b>PRESENTATION DE LA FORMATION</b>	<b>4</b>
<b>ORGANIGRAMME ET CONTACTS</b>	<b>6</b>
UNIVERSITE	6
UFR	6
FORMATION	6
RENSEIGNEMENTS PRATIQUES	8
<b>SERVICES NUMERIQUES</b>	<b>9</b>
EMAIL UNIVERSITAIRE	9
ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)	9
<b>CALENDRIER DE LA FORMATION 2019 - 2020</b>	<b>10</b>
<b>MAQUETTE LICENCE SCIENCE POLITIQUE – LICENCE 1</b>	<b>11</b>
<b>PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS L1 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>13</b>
L1 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1	13
L1 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 2	16
<b>MAQUETTE LICENCE SCIENCE POLITIQUE – LICENCE 2</b>	<b>19</b>
<b>PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS L2 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>21</b>
L2 SCIENCE POLITIQUE - SEMESTRE 1	21
L2 SCIENCE POLITIQUE - SEMESTRE 2	23
<b>MAQUETTE LICENCE SCIENCE POLITIQUE – LICENCE 3</b>	<b>26</b>
<b>PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS L3 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2</b>	<b>28</b>
L3 SCIENCE POLITIQUE - SEMESTRE 1	28
L3 SCIENCE POLITIQUE - SEMESTRE 2	31
<b>MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS</b>	<b>36</b>
MODALITES GENERALES	36
MODALITES SPECIFIQUES	36
DEROULEMENT ET CHARTE DES EXAMENS	36
DELIVRANCE DU DIPLOME	36
<b>CHARTRE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES</b>	<b>37</b>
<b>CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE</b>	<b>41</b>

## AVANT-PROPOS

Bienvenue à l'UFR Droit et science politique !

L'UFR Droit et science politique de l'Université Paris Nanterre a pour ambition non seulement de former des juristes de haut niveau mais, au-delà, des acteurs du monde contemporain dotés d'esprit critique et d'initiative.

Depuis sa création, son projet pédagogique est celui d'une faculté de droit et de science politique innovante, favorable à la pluridisciplinarité et au droit comparé, ouverte sur le monde, les nouvelles technologies et les milieux professionnels, et irriguée par une recherche originale, théorique et appliquée. Les parcours de nombreux anciens étudiants dans les champs du droit, de la politique, de l'économie, des médias ou des relations internationales témoignent de la richesse et de la qualité des formations offertes.

L'UFR DSP a l'ambition d'être un lieu d'enseignement pour tous, tout en offrant à chacun la possibilité d'un traitement relativement individualisé. Avec ses enseignants reconnus et dévoués à leur métier de pédagogues et de chercheurs, et avec son équipe administrative disponible, l'UFR DSP offre un environnement propice à des projets étudiants puis professionnels réussis.

Faire le choix d'étudier le droit et la science politique à l'Université Paris Nanterre, c'est s'engager sur un chemin exigeant et épanouissant.

D'une part, de la licence au doctorat, vous apprendrez, grâce aux méthodes traditionnelles et modernes d'enseignement, à réfléchir de façon rigoureuse et vous accumulerez des connaissances et compétences qui constitueront un bagage utile quelle que soit la voie que vous emprunterez plus tard. En outre, vous aurez très vite la possibilité d'étudier à l'étranger dans le cadre des nombreux accords que nous avons conclus avec d'excellents partenaires universitaires.

D'autre part, grâce à de nombreux modules, vous commencerez à envisager votre métier futur : stages obligatoires, rédaction de CV, participation à une audience, forum des métiers, « Clinique du droit », filières en alternance, l'Université de Paris Nanterre est en lien étroit avec le monde qui l'entourne, ne serait-ce que territorialement (le Palais de justice de Nanterre est à une station de RER de l'Université, et le quartier de La Défense à deux).

Enfin, durant toutes les années que vous passerez sur un campus de 32 hectares, lieu de vie et de culture, avec sa piscine, ses terrains de sport et ses espaces verts, vous aurez de multiples occasions de vous créer un réseau d'amis et de camarades, en vous livrant à des activités soit ludiques (cinéma, théâtre, sports), soit plus sérieuses (engagement associatif, concours de plaidoirie et d'éloquence, etc.).

Moyennant un esprit d'initiative et le respect de quelques règles essentielles à la vie en communauté, nul doute que vous saurez tirer le meilleur d'une universitas au sens plein du terme afin de vous forger un esprit bien fait, confiant et imaginaire, et qui vous permettra de voler de vos propres ailes, en France, en Europe et dans le monde.

La direction de l'UFR.

## PRESENTATION DE LA FORMATION

La licence de Science politique permet d'acquérir :

- 1- une connaissance critique du monde politique,
- 2- des connaissances en sciences sociales (science politique, sociologie, philosophie, histoire, communication, relations internationales, etc.),
- 3- et des compétences utiles à l'entrée dans la vie active (langues, informatique, formation professionnelle, etc.).

Une partie des enseignements sont communs avec la Licence de Droit.

Elle prépare les étudiants à l'ensemble des métiers de la science politique, de la communication, du journalisme, de la fonction publique, etc., en leur permettant de poursuivre

- soit en Master de science politique, pour se spécialiser dans les différents parcours proposés à l'Université Paris Nanterre (« Travail politique et parlementaire », « Gestion des collectivités territoriales »,
- « Management du risque », « Sociologie politique », « sociologie politique de l'international » ou partout ailleurs (autres Universités, IEP, écoles de journalisme, etc) ;
- soit dans les Masters correspondant aux disciplines enseignées en Licence de science politique (sociologie, histoire, communication, etc.), où ils pourront se spécialiser.

En outre, le savoir dispensé est particulièrement utile dans le cadre d'une préparation aux concours des Instituts d'Études Politiques.

### **Les conditions d'admission à la L1, à la L2 ou à la L3 de DROIT**

**Accès à la L1** : La L1 s'adresse à des candidats titulaires du baccalauréat (ou équivalent), ainsi qu'à des candidats en réorientation ou en reprise d'études.

Profil des candidats : Baccalauréats L, S ou ES de préférence.

Pour réussir en Licence de droit, il faut avoir une grande capacité de travail, aimer écrire et argumenter (une bonne maîtrise de la langue française est indispensable) et s'intéresser à l'actualité.

**Accès à la L2 et à la L3** : il s'adresse en priorité aux étudiants issus de l'année inférieure correspondante de Paris Nanterre; il est également accessible, sur avis de la commission pédagogique, à des étudiants issus d'autres formations, ainsi qu'à des candidats en reprise d'études.

### **Les dispositifs de validation d'acquis à connaître :**

En dehors des accès de plein droit, que vous soyez étudiant(e), salarié(e) ou demandeur d'emploi en formation continue, plusieurs dispositifs de validation vous permettent :

1/ d'entrer dans cette formation sans avoir le diplôme de niveau inférieur :

- Validation des Acquis Académiques (VAA) ;
- Validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (anciennement VAPP).

2/ d'obtenir ce diplôme sans pour autant reprendre des études :

- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ;
- Validation des Etudes Supérieures (VES).

Pour toutes les informations relatives aux conditions d'admission dans la formation, ainsi que pour les débouchés, veuillez-vous référer à la fiche formation en ligne :

<http://www.parisnanterre.fr/formation/>

## LE TUTORAT

Besoin d'aide / de conseils dans vos études de droit ou de science politique ?

L'UFR de droit et science politique offre la possibilité à tous les étudiants de première année de Licence de droit de bénéficier d'un suivi particulier dans le cadre du tutorat.

Le but de ce tutorat est d'aider les étudiants à acquérir des méthodes de travail et de les suivre dans leurs progrès.

Les tuteurs sont des étudiants expérimentés, déjà avancés dans leur parcours universitaire (niveau M1, M2 ou doctorants).

Les activités pratiquées lors des séances de tutorat sont de nature diverse :

- méthodologie des différents types d'exercices juridiques (dissertation juridique, commentaire de texte, fiches de jurisprudence, lecture et commentaire d'arrêt, cas pratique)
- maîtrise de la terminologie juridique, conseils pour la rédaction, la syntaxe, l'orthographe
- maîtrise des différents ouvrages juridiques (codes, manuels) et recherches en bibliothèque et sur internet (la salle du tutorat disposant d'un ordinateur)
- conseils pour la prise de note, le suivi des cours
- reprise, le cas échéant, de certaines notions abordées lors des cours magistraux
- prise en compte des besoins individuels des étudiants : soutien dans la préparation des TD ; aide à la compréhension des textes, articles, arrêts des fiches ; conseils pour les exposés oraux ; relecture des exercices à préparer dans le cadre du TD ; travail sur les plans, les problématiques.

Dans chaque matière, des exercices en ligne seront proposés aux étudiants par les tuteurs pour perfectionner leur méthodologie.

Le tutorat est gratuit et libre d'accès : il ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation. S'ils le souhaitent, les étudiants peuvent s'inscrire dans un groupe de tutorat à tout moment de l'année universitaire. Il n'y a pas de formalités préalables à accomplir : il suffit simplement aux étudiants de se présenter en salle F108, la salle du tutorat, à l'horaire du groupe choisi.

Les séances du tutorat ont lieu du lundi matin au vendredi après-midi, sur des créneaux horaires d'1h30. Les séances sont spécialisées et correspondent aux matières enseignées lors des travaux dirigés de L1 (introduction au droit, droit constitutionnel et histoire du droit pour le semestre 1, droit constitutionnel, droit de la famille ou droit pénal pour le semestre 2) : les étudiants peuvent ainsi cibler les matières de leur choix et se rendre à la ou les séances correspondant le plus à leurs besoins.

La liste des groupes de tutorat avec leurs créneaux horaires ainsi que le nom des tuteurs et leurs spécialités seront affichés à la rentrée sur les panneaux d'affichage de la L1, sur le site de l'UFR et sur la porte de la salle F 108.

# ORGANIGRAMME ET CONTACTS

## Université

---

Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO) : <http://suio.parisnanterre.fr/>

→ [Pôle Handicaps et accessibilités](#)

Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : <http://baip.parisnanterre.fr>

Service des relations internationales (SRI) : <http://international.parisnanterre.fr>

Service Général de l'Action Culturelle et de l'Animation du Campus (SGACAC) : <http://culture.parisnanterre.fr>

## UFR

---

**Direction de l'UFR :**

Directrice de l'UFR : Florence BELLIVIER (fin de mandat au 30 septembre 2019)

- Direction adjointe de l'UFR : renouvellement après nouvelle élection de la direction
  - relations internationales :
  - insertion professionnelle :
- Coordinatrice relations internationales : Juliette TRICOT
- Responsable administrative et financière de l'UFR : Kerstin SCHWEIZER-LAURENTIN, bureau E15
- Responsable de la scolarité : Isabelle SOKOLOWSKI, bureau E10
- Secrétariat de direction : Delphine DEROUBAIX, Bureau E14

**Site internet de l'UFR :** <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

De nombreuses informations sont disponibles sur le site de l'UFR.

## Formation

---

**Secrétariat de la licence Science politique :**

Lamya KABAOUI, bâtiment F, Entresol, bureau E04

☎01 40 97 77 15, @ : [l.kabaoui@parisnanterre.fr](mailto:l.kabaoui@parisnanterre.fr)

**Enseignants référents Conseil pédagogique et de perfectionnement de l'UFR (CPP) :**

**Référent L1 :**

Christophe VOILLIOT,

@ : [voilliot@parisnanterre.fr](mailto:voilliot@parisnanterre.fr)

**Référent L2 :**

Anna COLIN LEBEDEV

@ : [a.colin@parisnanterre.fr](mailto:a.colin@parisnanterre.fr)

**Référent L3 :**

Florence JOHSUA

@ : [florence.johsua@parisnanterre.fr](mailto:florence.johsua@parisnanterre.fr)

**Référent étudiants Erasmus & étrangers :**

Lionel ZEVOUNOU,

@ [lzevouno@parisnanterre.fr](mailto:lzevouno@parisnanterre.fr)

**Référent étudiants à besoins spécifiques :**

Augustin BOUJEKA,

@ [aboujeka@parisnanterre.fr](mailto:aboujeka@parisnanterre.fr)

**Site de l'UFR DSP :** <http://ufr-dsp.parisnanterre.fr>

**Accueil et Information Etudiant :**

Entresol du bâtiment F, bureau E08, ☎ 01 40 97 77 59

**Stages et insertion professionnelle :**

Entresol du bâtiment F, bureau E13 ☎01 40 97 49 32 <http://stages.parisnanterre.fr>

**Bibliothèque de l'UFR-DSP :**

Entresol du bâtiment F, salle E16 ☎ 01 40 97 77 11

**Site Internet des inscriptions, ECANDIDAT :** <https://ecandidat.parisnanterre.fr>

**Site de communication des résultats :** sur l'ENT : <https://ent.parisnanterre.fr>

**Service des diplômes :**

Bâtiment A, bureaux A 205 et A 206

☎01 40 97 56 81

**Service des Bourses :**

Bâtiment A, bureau 204

☎01 40 97 47 78

Site Internet : <http://bourses.parisnanterre.fr>

**Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUIO) :**

Bâtiment E au rez-de-chaussée salle E14

☎01 40 97 75 34

Site Internet : <http://suio.parisnanterre.fr>

**Service de la Formation Continue :**

Bâtiment M, au rez-de-chaussée

☎01 40 97 78 66

Site Internet : <https://formation-continue.parisnanterre.fr>

**Service des Affaires culturelles :**

Bâtiment L, au rez-de-chaussée bureau R 28

☎01 40 97 56 56

**Service Handicap et accessibilité :**

Entresol du bâtiment F bureau E08

☎01 40 97 77 59

Et bâtiment DD, bureau R 05

☎01 40 97 58 79

**Service médical:**

Bâtiment E au rez-de-chaussée

☎01 40 97 75 33

**Action sociale étudiant :**

Bâtiment E salle 19

☎01 40 97 71 01

# SERVICES NUMERIQUES

## Email universitaire

---

Toute communication avec les équipes pédagogiques et administratives doit s'effectuer avec votre adresse électronique universitaire.

Au moment de l'inscription, un mail d'activation de votre adresse électronique universitaire ...@parisnanterre.fr est envoyé sur votre adresse personnelle. Vous devez l'activer le plus rapidement possible pour communiquer avec les personnels enseignants et administratifs, et accéder aux services numériques.

Vous pouvez également activer manuellement votre compte sur: <https://identite.parisnanterre.fr/> .

Sur ce portail, vous pourrez choisir votre mot de passe et connaître les moyens de réactiver le mot de passe en cas de perte.

Vous pouvez accéder à votre messagerie à l'adresse : <http://webmail.parisnanterre.fr> .

Vous pouvez également rediriger votre courriel sur votre adresse personnelle depuis votre Webmail.

## Espace Numérique de Travail (ENT)

---

Sur votre Espace numérique de travail (<https://ent.parisnanterre.fr> ), vous pouvez :

- consulter vos notes, vos résultats et votre emploi du temps (selon l'UFR)
- accéder à votre dossier personnel, vos fichiers (espace de stockage)
- accéder au lien des plateformes pédagogiques
- télécharger vos convocations à certains examens transversaux (Grands Repères, Consolidation des compétences, Atelier de langue française, Connaissance des métiers de l'entreprise, PPE...).

## CALENDRIER DE LA FORMATION 2019 - 2020

La formation décrite dans ce livret pédagogique est organisée :

- selon le calendrier général de l'université
- selon un calendrier spécifique à la formation (« calendrier dérogatoire »).

Vous pouvez prendre connaissance de votre calendrier sur le site internet de l'université :

- portail Etudiants <https://etudiants.parisnanterre.fr/> > Formation > Calendrier universitaire.
- ou directement à partir de l'URL : <http://formation.parisnanterre.fr/calendrieruniversitaire>.

# MAQUETTE LICENCE SCIENCE POLITIQUE – LICENCE 1

Code matière	SEMESTRE 1				Session 1		Session 2	
	CM	TD	ECT S	nature	durée	nature	durée	
<b>UE1 FONDAMENTALE</b>								
			12					
3JDT1CV6	- Introduction au Droit	36h00	24h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JDT1CS6	- Introduction aux institutions politiques	36h00	24h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
<b>UE2 FONDAMENTALE</b>								
			9					
3JDT1HD6	- Histoire des grandes notions juridiques : l'Antiquité	36h00	24h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JDT1RI1	- Relations internationales	24h00	-	1,5	QCM	1h00	QCM	1h00
3JDT1EF1	- Introduction aux grands problèmes économiques et financiers	24h00	-	1,5	QCM	1h00	QCM	1h00
<b>UE3 Langues vivantes</b>								
			3					
<u>- 1 matière au choix :</u>								
3JDT1AN3	- Introduction à la Common Law	18h00	-	3	QCM	1h00	QCM	1h00
3KNSI/A1/A2 /B1/B2/C1D	- Allemand (CRL)	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSI/A1/A2 /B1/B2/C1D	- Espagnol (CRL)	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
<b>UE4 Parcours personnalisé</b>								
			4,5					
3UME1909	- Module : Les grands repères ½	En ligne	-	4,5	QCM	1h00	QCM	1h00
<b>UE5 Compétences/préprofessionnalisation</b>								
			1,5					
3UME1916	- Atelier de langue française	-	En ligne	1,5	QCM	1h00	QCM	1h00

Code matière	SEMESTRE 2				Session 1		Session 2	
	CM	TD	ECT S	nature	durée	nature	durée	
<b>UE1 FONDAMENTALE</b>								
			12					
3JDT2CS6	- Droit constitutionnel	36h00	24h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JSP2SP6	- Introduction à la Science politique	36h00	24h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
<b>UE2 FONDAMENTALE</b>								
			9					
3JSP2HP3	- Histoire de la vie politique française	24h00	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
3JSP2VP3	- Institutions et pouvoirs politiques locaux	24h00	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
3JSP2PH3	- Introduction à la philosophie politique	24h00	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
<b>UE3 Langues vivantes</b>								
			3					
<u>- 1 matière au choix :</u>								
3JDT2AN3	- Introduction à la Common Law 2	18h00	-	3	QCM	1h00	QCM	1h00
3KNSP/A1/A2 /B1/B2/C1D	- Allemand (CRL)	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSP/A1/A2 /B1/B2/C1E	- Espagnol (CRL)	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
<b>UE4 Parcours personnalisé</b>								
			4,5					
<u>- 1 matière au choix :</u>								
3UME2925	- Parcours personnalisé établissement – consolidation des compétences	12h00	24h00	4,5	Contrôle continu		QCM	1h00
3UME2910	- Parcours personnalisé établissement – grands repères 2/2	En ligne	-	4,5	QCM	1h00	QCM	1h00
<b>UE5 Découverte du monde politique</b>								
			1,5					
3JSP2PR1	- Découverte du monde politique	-	09h00	1,5	V-A	1h00	V-A	1h00

**Attention : Les étudiants inscrits en régime dérogatoire pour les Travaux Dirigés doivent se présenter à l'épreuve lors de la douzième semaine de TD (« partiels »).**

# PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

## L1 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

### L1 Science politique – semestre 1

<b>3JDT1CV6</b>	<b>Introduction au Droit</b>	Florence BELLIVIER
-----------------	------------------------------	--------------------

**Programme :**

Ce cours vise à préparer les étudiants aux trois ou cinq années qu'ils passeront à la faculté de droit et science politique mais aussi, s'ils décident de voguer vers d'autres horizons, à leur donner quelques notions de droit, toujours utiles quel que soit leur parcours par la suite.

Il sera articulé autour de quatre volets : une présentation des acteurs du droit qui sera aussi une réflexion sur les sources ; une réflexion sur la nature et les fonctions du droit ; une introduction aux grandes notions et subdivisions du droit (notamment privé) ; une initiation aux méthodes de raisonnement en droit.

Bien que dispensé en amphithéâtre, le cours exige la collaboration des étudiants qui, même s'ils ne sont pas inscrits en travaux dirigés, devront lire chaque semaine, avant le cours, des documents mis en ligne.

<b>3JDTCS6</b>	<b>Introduction aux institutions politiques</b>	Charlotte GIRARD
----------------	---	------------------

**Programme :** Ce cours cherche à fournir aux étudiant.e.s les clés de compréhension du régime politique instauré par la constitution française et sa mise en œuvre par ceux qui occupent les fonctions publiques depuis 1958. On examinera tout particulièrement la manière dont les deux pouvoirs principaux, exécutif et législatif, interagissent, et ce dans une perspective historique et européenne.

<b>3JDT1HD6</b>	<b>Histoire des grandes notions juridiques : l'Antiquité</b>	Julie MEYER
-----------------	--	-------------

**Programme :** L'objet de ce cours est de revenir à l'origine de certaines notions fondamentales de nos institutions et de notre droit afin d'en dessiner au mieux les contours et les particularités, en remontant à la période de l'Antiquité. Les Grecs sont de fait les inventeurs de la science politique et du vocabulaire du pouvoir ; les Romains, quant à eux, ont inventé la science juridique, qu'ils ont érigée en une discipline autonome de la religion et de la politique.

Ce cours sera composé de deux grandes parties : la première sera consacrée à l'histoire des institutions publiques et, de manière sous-jacente, du pouvoir (cité, citoyenneté, oligarchie, démocratie, Etat). Dans la seconde partie seront étudiées les notions de droit et de sources du droit, de justice et d'équité, les procédures civiles et pénales, ainsi que le droit des personnes, des obligations et des biens.

<b>3JDT1RI1</b>	<b>Relations internationales</b>	Karen AKOKA Marielle DEBOS
-----------------	----------------------------------	-------------------------------

**Programme :** L'objectif du cours de Relations Internationales est l'apprentissage des bases théoriques, méthodologiques et empiriques qui permettront aux étudiants de porter un jugement informé sur l'actualité internationale. Le cours constitue également une introduction aux bases de la science politique. Il aborde des questions telles que : comment l'Etat a-t-il été construit ? Comment le modèle étatique s'est-il diffusé dans le monde ? Qu'est-ce que la mondialisation ? Quels sont aujourd'hui les principaux acteurs (étatiques et non-étatiques) des relations internationales ? Quel est le rôle de l'ONU et des autres organisations internationales ? Existe-il des « guerres justes » ou des interventions armées « humanitaires » ?

3JDT1EF1

Introduction aux grands problèmes économiques et financiers

Régis LANNEAU

**Programme :** Ce cours a pour ambition d'offrir aux étudiants en droit et sciences politiques une introduction à l'analyse économique à travers la présentation de quelques problèmes économiques et financiers. Au-delà, le cours souhaite mettre en évidence l'importance de ce type d'analyse pour penser le droit: après tout, sans une compréhension des mécanismes économiques, il est illusoire de pouvoir les réguler efficacement. Seront notamment abordées les questions du capitalisme, des politiques budgétaires ou monétaires. Quelques éléments d'analyse économique du droit seront également présentés".

3JDT1AN3

Introduction à la Common Law 1

Séverine LETALLEUR  
Bernard CROS

**Programme : Introduction à la Common Law**

Ce cours magistral en anglais (8 séances d'1h30) vise à familiariser les étudiants avec les concepts clés issus de la langue du droit anglais tout en les entraînant à la prise de notes et à la pratique de la compréhension orale et écrite dans cette langue. Les premières séances seront consacrées à l'histoire, la géographie et la socio-démographie du Royaume-Uni, connaissances indispensables afin d'appréhender les institutions britanniques contemporaines ainsi que les grands principes qui les régissent (*rule of law, constitutional monarchy, parliamentary democracy, etc.*) Nous examinerons aussi les différentes acceptions que recouvre la *common law*, droit avant tout jurisprudentiel, en Angleterre et au pays de Galles, espace où s'applique le droit anglais (*English law*) - les systèmes juridiques de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord, distincts, ne seront pas abordés en tant que tels. Il s'agira d'en étudier les prémices anglo-normandes (étymologiquement et historiquement, elle fut d'abord la *commune ley*), en passant par l'émergence des règles d'*equity* au Moyen Âge venant la tempérer, mais aussi la concurrencer pendant de longs siècles pour finalement s'y adjoindre au dix-neuvième siècle. Nous verrons aussi comment, de nos jours, la *common law* doit s'accommoder d'une législation parlementaire toujours plus importante, où le droit jurisprudentiel (*case law*) relève plus de l'interprétation des lois par les juges (*statutory interpretation*) que de l'émergence de nouvelles règles originales issues des décisions de justice. Ce sera là l'occasion d'étudier les nombreuses notions qui lui sont corrélées (*judicial precedent, stare decisis, damages, equitable remedies, trust, English law, civil law, statute/law/bill*).

3KNSI

/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D

Allemand

Centre Ressources Langues

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

3KNSI

/A1E/A2E/B1E/B2E/C1E

Espagnol

Centre Ressources Langues

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

3UME1909

Module « Les grands repères 1 »

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3UME1916****Atelier de langue française****Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

## L1 Science politique – semestre 2

<b>3JDT3CS6</b>	<b>Droit constitutionnel</b>	Charlotte GIRARD
-----------------	------------------------------	------------------

**Programme** : Le deuxième semestre du cours porte sur la Ve République. Un chapitre préliminaire s'intéressera aux valeurs républicaines telles qu'elles furent confirmées en 1958, et à la conception de la souveraineté mise en œuvre. Le titre 1 se consacrera aux relations complexes entre Président de la République et gouvernement. Si la constitution de 1958 ambitionne en effet de mettre en place un "véritable" régime parlementaire rationalisé (chap. 1), la pratique n'en donne pas moins naissance à deux systèmes politiques très différents, selon les rapports entretenus par le Président et la majorité de l'Assemblée nationale : un surprenant système politique présidentialisé en cas de convergence; un système politique (presque) parlementaire et beaucoup plus classique, en cas de cohabitation (chap. 2). Le titre 2 portera sur le Parlement (chap. 1) et le Conseil constitutionnel (chap. 2). La conclusion, fort importante, évoquera les rapports institutionnels entretenus par la République française et l'Union européenne.

<b>3JSP2SP6</b>	<b>Introduction à la science politique</b>	Florence JOHSUA
-----------------	--	-----------------

**Programme** : Cette introduction à la science politique entend faire découvrir quelques travaux, auteurs, concepts et analyses de science politique à des non spécialistes. Dispensé à des étudiants de première année de droit, ce cours privilégie une perspective de sociologie politique pour étudier la socialisation et la participation politique des individus, la formation sociohistorique de l'Etat et la représentation politique.

<b>3JSP2HP3</b>	<b>Histoire de la vie politique française</b>	Christophe VOILLIOT
-----------------	---	---------------------

**Programme** : Ce cours propose une approche chronologique de l'histoire des institutions et des événements politiques en France sur une période dont l'historiographie récente a considérablement modifié la connaissance. L'objectif pédagogique principal est de fournir aux étudiants de science politique les moyens de contextualiser leur approche des phénomènes qu'ils seront amenés à étudier et, ce faisant, de mieux appréhender les enseignements de licence faisant appel aux méthodes et aux problématiques de la sociologie historique.

<b>3JSP2VP3</b>	<b>Institutions et pouvoirs politiques locaux</b>	Jacqueline DOMENACH
-----------------	---	---------------------

**Programme** : Ce cours examine la question territoriale sous l'angle des institutions décentralisées et de l'émergence progressive d'un pouvoir local. Si la France est souvent présentée comme un pays de tradition centralisatrice, la rupture opérée par les lois de décentralisation du début des années 1980 peut être relativisée en replaçant la décentralisation dans une histoire longue des institutions territoriales. Sans être propre à la France, la période contemporaine est marquée par le renforcement du pouvoir local qui se constitue en espace pour l'action publique. Les notions de territorialisation, de gouvernance ou de contractualisation rendent compte d'importantes recompositions entre centre et périphérie. Enfin, le système territorial peut être appréhendé comme espace démocratique, cela dans un double registre : celui de la spécificité du travail politique local et celui de la démocratie participative comme complément de la démocratie représentative.

<b>3JSP2PH3</b>	<b>Introduction à la philosophie politique</b>	A confirmer
<p><b>Programme :</b> Ce cours entend offrir aux étudiant-e-s de 1<sup>e</sup> année de Science Politique une introduction historique à la philosophie politique ancienne et moderne, de l'Antiquité à la Révolution française (voire la Révolution américaine), ancrée dans les recherches récentes. Il poursuit en ce sens deux grands objectifs : d'une part, consolider vos acquis de classe de Terminale et améliorer votre culture générale ; d'autre part, vous initier aux grands enjeux et grands courants du débat en philosophie : la question du meilleur gouvernement, de la souveraineté, du droit de résistance à la tyrannie, de la nature sociale de l'homme, etc. ; républicanisme, absolutisme, libéralisme, etc. Ce programme est potentiellement énorme : on se contentera donc de poser quelques solides jalons au cours de ce Second Semestre. L'approche retenue dans cet enseignement mêle la lecture précise d'une série de textes majeurs de la tradition philosophique constituée (<i>Les Politiques</i> d'Aristote, la <i>République</i> de Platon, <i>Le Prince</i> de Machiavel, <i>Le Léviathan</i> de Hobbes, les <i>Deux traités du gouvernement civil</i> de Locke, <i>De l'Esprit des lois</i> de Montesquieu, <i>Du Contrat social</i> de Rousseau, etc.), et la mise en contexte de ces grandes références.</p>		

<b>3JDT2AN3</b>	<b>Introduction à la Common Law 2</b>	Anne-Laure FRANCOIS
<p><b>Programme :</b> Ce cours magistral en anglais (12 séances d'1h30) vise à familiariser les étudiants avec les concepts clés de la vie politique et institutionnelle américaine, tout en continuant l'entraînement à la prise de notes et à la pratique de la compréhension orale et écrite en anglais initié au premier semestre. Le cours sera largement consacré à l'histoire des États-Unis et, par l'étude de la période coloniale, s'attachera à montrer la continuité qui existe entre le système de <i>common law</i> anglais et le système juridique américain. Cette étude historique sera complétée par des connaissances sur la géographie et la socio-démographie des États-Unis, connaissances qui sont indispensables pour appréhender les institutions américaines contemporaines dans toute leur complexité ainsi que les grandes décisions de la Cour Suprême qui régissent la législation et l'interprétation de la constitution fédérale. Le cours s'intéressera également aux grands symboles des États-Unis (drapeau, hymne, jours fériés...) et aux figures et concepts mythiques qui définissent la nation américaine (<i>Manifest Destiny</i>, <i>Frontier</i> ; <i>self-made man</i> ; Martin Luther King, John F. Kennedy...) On s'intéressera enfin aux trois branches du gouvernement fédéral et au système de pouvoirs et contre-pouvoirs qui régissent leurs relations et on étudiera les différentes interprétations qui ont été faites, au cours de l'histoire américaine, du concept de <i>dual federalism</i>.</p>		

<b>3KNPI</b> <b>/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D</b>	<b>Allemand</b>	Centre Ressources Langues
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3KNPI</b> <b>/A1E/A2E/B1E/B2E/C1E</b>	<b>Espagnol</b>	Centre Ressources Langues
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3UME2925</b>	<b>Consolidation des compétences</b>	
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3UME2910</b>	<b>Module « Les grands repères 2 »</b>	
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3JSP2PR1</b>	<b>Découverte du monde politique</b>	Karen AKOKA
-----------------	--------------------------------------	-------------

**Programme :**

Ce module a pour ambition de familiariser les étudiants avec les institutions et les acteurs de la politique au sens large. Dans ce cadre, des professionnels seront invités à présenter leurs activités autour d'un thème commun. Le thème choisi varie chaque année (thème des années précédentes: la question migratoire; la question climatique)

## MAQUETTE LICENCE SCIENCE POLITIQUE – LICENCE 2

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	ECT S	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 FONDAMENTALE</b>			<b>15</b>				
3JSP3VP6	- La politique en France (1945 à nos jours)	36h0 0	18h0 0	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JSP4AS3	- Analyse sociologique d'un fait d'actualité politique	36h0 0	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
3JSP3SM6	- Sociologie des médias	36h0 0	18h0 0	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
	<b>UE2 FONDAMENTALE</b>			<b>6</b>				
3JSP3IS3	- Introduction à la sociologie	36h0 0	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
3JSP3IP3	- Introduction aux politiques publiques	36h0 0	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
	<b>UE3 Langues vivantes</b>			<b>3</b>				
	- 1 matière au choix :							
3JDT3AN3	- Anglais	-	18h0 0	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSI/A1/A2 /B1/B2/C1E	- Espagnol	-	18h0 0	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSI/A1/A2 /B1/B2D/C1D	- Allemand	-	18h0 0	3	Contrôle continu		écrit	1h30
	<b>UE4 Parcours personnalisé</b>			<b>4,5</b>				
3JDT3FI3	- Finances publiques	36h0 0	-	3	écrit	1h30	écrit	1h30
3JSP3MB1	- Monitorat et recherche bibliographique	-	10h0 0	1,5	Note bibliographique		Note bibliographique	
	<b>UE5 Compétences/professionnalisation</b>			<b>1,5</b>				
3UMEMA36	- C2i : Web et travail collaboratif	-	18h0 0	1,5	Exercices en ligne + QCM 30 min		QCM	1h00

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	ECT S	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 FONDAMENTALE</b>			<b>15</b>				
3JSP3SI3	- Sociologie des institutions	36h0 0	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
3JSP4HV6	- Histoire et analyse du vote : perspectives socio-historiques	36h0 0	18h0 0	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JSP4ED6	- Les élections et partis dans les démocraties contemporaines	36h0 0	18h0 0	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
	<b>UE2 FONDAMENTALE</b>			<b>6</b>				
3JSP4EU3	- Sociologie de la construction européenne : institutions et élections	36h0 0	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
3JSP4SP3	- Sociologie politique de l'Europe post-communiste	36h0 0	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
	<b>UE3 Langues vivantes</b>			<b>3</b>				
	- 1 matière au choix :							
3JDT4AN3	- Anglais	-	18h0 0	3	Contrôle continu		écrit	2h00
3KNSP/A1/A2 /B1/B2/C1E	- Espagnol	-	18h0 0	3	Contrôle continu		écrit	2h00
3KNSP/A1/A2 /B1/B2/C1D	- Allemand	-	18h0 0	3	Contrôle continu		écrit	2h00
	<b>UE4 Parcours personnalisé</b>			<b>4,5</b>				
3JSP4CF1	- Conférences/rencontres avec les milieux	-	9h00	1,5	écrit	2h00	écrit	2h00

	professionnels							
3JSP4MT3	- Méthodologie	24h00	12h00	3	Contrôle continu dont un oral		oral	-
<b>UE5 Compétences/professionnalisation</b>				<b>1,5</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>	<b>nature</b>	<b>durée</b>
3UMEMA39	- C2i : Machines et logiciels	-	18h00	1,5	QCM	30min	QCM	1h00

# PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

## L2 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

### L2 Science politique - semestre 1

<b>3JSP3VP6</b>	<b>La politique en France (1945 à nos jours)</b>	Elisa CHELLE
-----------------	--	--------------

**Programme :** Le cours vise à doter les étudiant-e-s d'éléments de compréhension et d'analyse de la vie politique contemporaine. Plutôt que d'aborder la politique en général (de quel pays ? de quelle époque ? avec quelles connaissances empiriques ?), il s'agit de la traiter à partir du cas de la France contemporaine. À partir de cet exemple, et en s'appuyant sur des données factuelles (dates, personnages, événements, etc.), cet enseignement permettra de réfléchir aux objets et aux questionnements classiques de la science politique (institutions, partis politiques, mobilisations, classements politiques, crises, etc.). L'objectif est d'amener les étudiant-e-s à mieux connaître l'histoire politique de la France depuis 1945 et à l'analyser en mobilisant les outils de la science politique.

<b>3JSP4AS3</b>	<b>Analyse sociologique d'un fait d'actualité politique</b>	Christophe LE DIGOL
-----------------	---	---------------------

**Programme :** En son temps, Emile Durkheim estimait que la sociologie ne méritait pas une heure de peine si elle ne devait avoir qu'un intérêt spéculatif. A côté de cours plus académiques, ce cours vise à montrer que les sciences sociales proposent des grilles de lecture qui peuvent être appliquées à l'analyse de l'actualité politique. Le programme du cours évolue en fonction de l'actualité politique du moment.

<b>3JSP3SM6</b>	<b>Sociologie des médias</b>	Anna COLIN LEBEDEV
-----------------	------------------------------	--------------------

**Programme :** Quel approche la sociologie peut-elle avoir des pratiques journalistiques qui font souvent l'objet de critique dans notre société? Ce cours présentera les différentes approches théoriques du travail journalistique, de la production du savoir médiatique et de sa place dans l'espace public. Il s'appuiera également sur un certain nombre de cas pratiques et d'échanges avec des journalistes professionnels.

<b>3JSP3IS3</b>	<b>Introduction à la sociologie</b>	Éric PHELIPPEAU
-----------------	-------------------------------------	-----------------

**Programme :** Cet enseignement d'initiation à la sociologie commence par offrir aux étudiants qui le suivent des éléments de cadrages méthodologiques généraux : autour de la question de la construction de l'objet, de l'articulation d'hypothèses et de théories à des enquêtes empiriques ; autour de la nécessité de mettre en forme des analyses relationnelles ; en liaison avec l'intérêt de combiner la sociologie à d'autres sciences sociales. Il propose ensuite de mettre en œuvre ces approches sur deux grands objets classiques : le pouvoir et l'Etat.

<b>3JSP3IP3</b>	<b>Introduction aux politiques publiques</b>	Laurent BONELLI
<p><b>Programme :</b> Ce cours entend proposer aux étudiants une familiarisation avec une sociologie de l'action publique. Après avoir présenté une les apports et les limites de la <i>policy analysis</i> d'inspiration américaine, il présentera quelques outils d'analyse qui peuvent être utiles pour comprendre comment se construisent les politiques publiques, comme le champ de Pierre Bourdieu, la configuration de Norbert Elias ou le dispositif de Michel Foucault. A partir de travaux concrets menés par des universitaires français ou étrangers, il déclinera différents points d'entrée complémentaires de l'action publique. L'approche institutionnelle mettra en évidence le rôle des procédures et des routines ; celle par les élites décrira ce qui se joue au point de contact entre les élites sectorielles et les cabinets ministériels ou les institutions internationales ; celle par les médiations insistera sur l'action des entrepreneurs de causes et des groupes de pression et enfin celle par le guichet présentera les acquis les plus récents des études sur les <i>street level bureaucrats</i> et le rôle qu'ils jouent dans l'action publique.</p>		

<b>3KNSI</b> <b>/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D</b>	<b>Anglais</b>	Centre Ressources Langues
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3KNSI</b> <b>/A1E/A2E/B1E/B2E/C1E</b>	<b>Espagnol</b>	Centre Ressources Langues
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3KNSI</b> <b>/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D</b>	<b>Allemand</b>	Centre Ressources Langues
<p><b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.</p>		

<b>3JDT3FI3</b>	<b>Finances publiques</b>	Jérôme PREVOST-GELLA
<p><b>Programme :</b> Ce cours de finances publiques vise à expliquer aux étudiants les problématiques centrales en la matière, à savoir les concepts de dépenses et de recettes publiques, l'emprunt, le budget, les principes budgétaires, la loi de finances ... Il le fait en abordant non seulement les finances de l'Etat, mais également les finances locales et sociales qui sont aujourd'hui essentielles. Il s'agira d'aborder ces questions d'un point de vue avant tout juridique, mais également économique et politique, puisque les finances publiques sont à la croisée de ces matières. In fine, il s'agira de comprendre que, dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, les finances publiques sont au cœur d'une société et d'un Etat en recomposition.</p>		

<b>3JSP3MB1</b>	<b>Monitorat et recherche bibliographique</b>	Karen AKOKA
<p><b>Programme :</b> Dans un contexte de surabondance d'informations et de diversité de ses supports, les processus de recherche documentaire requièrent la mise en application d'une méthodologie efficace. Cet enseignement vise précisément à guider les étudiants vers la maîtrise des techniques de recherche documentaire et de leur fournir les outils nécessaires pour effectuer de façon autonome ces recherches. Les étudiants seront évalués sur leur capacité à chercher les références (utilisation des bases de données), à retenir les références pertinentes ainsi que sur la présentation de celles-ci. Le monitorat se divise en deux grandes moments : après un temps de formation à la BU de Nanterre, les étudiants devront établir une bibliographie thématique (c'est-à-dire une liste de publication classée selon différentes dimensions) à partir d'un sujet qu'ils pourront choisir.</p>		

<b>3UMEMA36</b>	<b>Web et travail collaboratif</b>	Juliette ARNAL Claire HANEN
<p><b>Programme</b> : Il s'agit dans ce cours de maîtriser l'usage du web d'un point de vue juridique, pratique, et son identité numérique. On y apprendra comment rechercher de l'information à bon escient, la référencer et on y découvrira des outils permettant de suivre un sujet d'intérêt sur le web. Enfin, une grande partie du cours est consacré à l'apprentissage du travail à plusieurs pour étudier, échanger ou produire des documents.</p>		

**Attention** : Les étudiants inscrits en régime dérogatoire pour les Travaux Dirigés doivent se présenter à l'épreuve lors de la douzième semaine de TD (« partiels »).

## L2 Science politique - semestre 2

<b>3JSP3SI3</b>	<b>Sociologie des institutions</b>	Xavier LANDRIN
<p><b>Programme</b> : L'objectif de cet enseignement est de présenter une approche « constructiviste » des institutions, et de proposer un traitement sociologique de différents types d'institutions politiques à partir de cette approche. Il s'agit pour chaque exemple étudié – la Nation, l'organisation Etat islamique, l'administration politique américaine, la Constitution de la Ve République – de restituer à la fois ses conditions de possibilité historiques et les différentes formes institutionnelles, plus ou moins consolidées, qu'il revêt. Parallèlement sont abordées quelques-unes des questions majeures dont s'occupe traditionnellement la sociologie des institutions politiques et étatiques, notamment la contribution de ces dernières à la reproduction de l'ordre social, les modalités de leur circulation d'un continent à l'autre et la possibilité pour les acteurs d'en faire la critique ou d'échapper à leur emprise.</p>		

<b>3JSP4HV6</b>	<b>Histoire et analyse du vote : perspectives socio-historiques</b>	Christophe VOILLIOT
<p><b>Programme</b> : Ce cours vise à faire apparaître les liens entre l'évolution des pratiques électorales dont la vision rétrospective forme l'histoire du vote (1ère partie) et l'histoire des différentes formes d'analyse du vote, savante ou non, des pratiques qu'elles induisent et des verdicts qu'elles produisent (2ème partie). Il s'agit à la fois de proposer un état des connaissances sur les pratiques électorales en France depuis 1789, à la lumière des travaux récents en histoire et en sociologie politique, et de montrer comment des enjeux pratiques ont donné naissance à des enjeux scientifiques qui forment l'armature de la science électorale contemporaine.</p>		

<b>3JSP4ED6</b>	<b>Les élections et partis dans les démocraties contemporaines</b>	Xavier LANDRIN
<p><b>Programme</b> : Le cours présentera les modalités d'émergence, d'organisation et de transformation des partis politiques dans les démocraties contemporaines en mettant l'accent sur les spécificités des différentes configurations nationales. Certains objets traditionnels, comme les modes de scrutin ou les clivages politiques et sociaux, seront revisités en prenant en compte la variété historique et géographique des formes de compétition et de représentation politiques. Les partis seront parallèlement étudiés en tant qu'entreprises de conquête du pouvoir à travers leur organisation interne, la sélection des dirigeants qui s'y opère, le recours aux militants et le travail de mise en forme des idées politiques. Les élections, qui sont notamment le produit du travail partisan, seront analysées à partir non seulement des répertoires (meetings, canvassing, marketing politique, etc.) qui contribuent à faire voter et à faire élire, mais aussi des conditions évolutives du rapport à l'acte de vote (abstention, vote "contant", "volatile" ou "intermittent") qui trouvent une part d'explication, selon les modèles existants, dans la socialisation politique, les variables socio-démographiques, les relations interpersonnelles, l'appartenance de classe ou la conjoncture électorale. Enfin, certaines transformations contemporaines seront mises en évidence par des dynamiques transnationales telles que les mobilisations contestataires (les "mouvements de places" par exemple) desquelles peuvent émerger de nouvelles entreprises partisans, les coalitions "multipartisanes" ou "transpartisanes" autour des modernismes conservateurs, ou encore le renouvellement des usages politiques du peuple (les "populismes").</p>		

<b>3JSP4EU3</b>	<b>Sociologie de la construction européenne 1</b>	à confirmer
-----------------	---	-------------

**Programme :** Ce cours introductif a pour objectif de présenter et d'analyser les enjeux de la construction européenne qui seront approfondis dans le cours "Construction européenne 2" en licence 3. Il s'agira de saisir les conditions historiques particulières de la construction européenne, de comprendre le fonctionnement institutionnel de l'Union européenne et d'étudier ses tensions et évolutions. L'enseignement mettra l'accent sur les acteurs et les modes de décision et visera à développer des connaissances précises sur l'institutionnalisation d'un ordre politique européen partiellement supranational. Le cours comprend à la fois des éléments théoriques et des études de cas.

<b>3JSP4SP3</b>	<b>Sociologie politique de l'Europe post-communiste</b>	Frédéric ZALEWSKI
-----------------	---	-------------------

**Programme :** Ce cours a pour objet l'espace postcommuniste européen soit un très vaste espace géopolitique traversé de particularités régionales, nationales et infranationales et s'étendant – au minimum – des vestiges du mur de Berlin aux montagnes de l'Oural d'Ouest en Est et de la mer Baltique aux mers Méditerranée, Noire et Caspienne du Nord au Sud. Dans une perspective de sociologie politique, l'objectif de cet enseignement sera de fournir aux étudiants des clefs pour comprendre et discuter les enjeux soulevés par la chute du communisme en Europe et la naissance d'un espace post-communiste composé à la fois des pays ayant fait partie jusqu'en 1989 de la sphère d'influence de l'URSS ainsi que des anciens membres européens de cette même Union soviétique. A titre d'exemple, il doit apporter des bases permettant de décrypter les reconfigurations sociales et politiques qui ont fait la « crise ukrainienne » ou encore d'analyser la façon dont la Russie incarne à nouveau depuis les années 2000 un modèle d'une certaine forme de stabilité politique. En dépit du caractère « introductif » du cours et de la richesse de l'objet considéré, la réactualisation des problématiques liées à l'étude de l'Europe postcommuniste ne saurait se passer d'une attention particulière portée à cet espace dans son ensemble afin d'en saisir tout à la fois sa diversité et la complexité des transformations sociales, politiques et institutionnelles qui y ont cours.

<b>3JDT4AN3</b>	<b>Anglais</b>	Centre Ressources Langues
-----------------	----------------	---------------------------

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3KNSP</b> <b>/A1E/A2E/B1E/B2E/C1E</b>	<b>Espagnol</b>	Centre Ressources Langues
---	-----------------	---------------------------

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3KNSP</b> <b>/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D</b>	<b>Allemand</b>	Centre Ressources Langues
---	-----------------	---------------------------

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3JSP4CF1</b>	<b>Conférences/rencontres avec les milieux professionnels</b>	
-----------------	---	--

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3JSP4MT3</b>	<b>Méthodologie</b>	Karen AKOKA
-----------------	---------------------	-------------

**Programme :** Le cours est une introduction à la méthodologie de la recherche en sciences sociales et en science politique. Il propose d'étudier les fondements de la démarche scientifique et les différentes étapes de la recherche (définition d'un sujet, construction de l'objet, enquête, restitution). Une attention particulière est accordée aux techniques de recueil et de traitement des données (techniques de traitement statistique, questionnaire, entretien, observation ethnographique, travail d'archives). Le cours aborde également les enjeux relatifs à l'écriture et à la place de la recherche en sciences sociales dans la société. Il soulève des enjeux théoriques et méthodologiques tout en

s'appuyant sur des enquêtes et des études de cas.

**3UMEMA39**

**Machine et logiciels**

Claire HANEN  
Juliette ARNAL

**Programme :** Il s'agit dans ce cours de maîtriser l'usage et le fonctionnement de base d'un terminal numérique connecté à Internet et de de ses logiciels bureautiques. Pour cela on passera par la connaissance et la compréhension des concepts et usages du traitement de l'information, ce ce qu'est l'information elle-même pour une machine, et de la manière dont les logiciels la structurent et la traitent.

Domaine D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif

Après une introduction sur le fonctionnement d'une machine, on découvrira le rôle central du système d'exploitation dans les différents terminaux numériques actuels, la manière dont les données peuvent être organisées, sécurisées et pérennisées, en local et de manière distante. On mettra l'accent sur les enjeux de l'interopérabilité et ses implications pratiques.

Domaine D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques

L'usager est amené à produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques qui combinent des données de natures différentes, avec un objectif de productivité, de « réutilisabilité » et d'accessibilité. Les compétences qu'il mobilise peuvent s'exercer en local ou en ligne. Il les met en oeuvre en utilisant des logiciels de production de documents d'usage courant (texte, diaporama, classeur). On découvrira donc ici la structuration des données proposées par ces logiciels et leurs principales fonctionnalités permettant l'automatisation de mises en forme, de calculs, d'animations et d'intégrations.

**Attention : Les étudiants inscrits en régime dérogatoire pour les Travaux Dirigés doivent se présenter à l'épreuve lors de la douzième semaine de TD (« partiels »).**

## MAQUETTE LICENCE SCIENCE POLITIQUE – LICENCE 3

Code matière	SEMESTRE 1	CM	TD	E C T S	Session 1		Session 2	
					Nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 FONDAMENTALE</b>			15				
3JSP5SS6	- Epistémologie des sciences sociales	36h00	18h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JSP5ID6	- Histoire des idées politiques modernes : de la renaissance aux Lumières	36h00	18h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JSP5SP3	- Sociologie de la décision	36h00	-	3	écrit oral	2h00 -	écrit oral	2h00 -
	<b>UE2 FONDAMENTALE</b>			6	nature	durée	nature	durée
3JSP5VP3	- Problèmes stratégiques contemporains	36h00	-	3	écrit oral	2h00 -	écrit oral	2h00 -
3JSP5RI3	- Sociologie des relations internationales	36h00	-	3	écrit oral	2h00 -	écrit oral	2h00 -
	<b>UE3 Langues vivantes</b>			3	nature	durée	nature	durée
	- 1 matière au choix :							
3JDT5AN3	- Anglais juridique	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSI/A1/A2/B1/B2/C1E	- Espagnol	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSI/A1/A2/B1/B2/C1D	- Allemand	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
	<b>UE4 Parcours personnalisé</b>			4, 5	nature	durée	nature	durée
	- 1 matière au choix :							
3JSP5FP4	- Financement et corruption de la vie politique	36h00	-	4, 5	écrit oral	2h00 -	écrit oral	2h00 -
3UPEIPE1	-Europe	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
UPE5BD1-2	-Conduire un projet associatif	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
3UPEISO1	-Sociologie	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
3UPEIHS1	-Histoire des sciences sociales	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
	<b>UE5 Compétences/professionnalisation</b>			1, 5	nature	durée	nature	durée
3JSP5RS1	- Accompagnement aux démarches et recherche de stage	-	10h00	1, 5	oral	-	oral	-

Code matière	SEMESTRE 2	CM	TD	E C T S	Session 1		Session 2	
					nature	durée	nature	durée
	<b>UE1 FONDAMENTALE</b>			15				
3JSP6IP6	- Sociologie comparée des institutions politiques	36h00	18h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00

3JSP6SP6	- Sociologie des partis politiques	36h00	18h00	6	Contrôle continu dont un écrit de 3h		écrit	3h00
3JSP6TE3	- Théorie de l'Etat	36h00	-	3	écrit oral	2h00 -	écrit oral	2h00 -
<b>UE2 FONDAMENTALE</b>				<b>6</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>
3JSP6EU3	- Construction européenne : théorie et processus	36h00	-	3	écrit oral	2h00 -	écrit oral	2h00 -
3JSP6EG3	- Etudes de genre	36h00	-	3	écrit	2h00	écrit	2h00
<b>UE3 Langues vivantes</b>				<b>3</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>
<b>- 1 matière au choix :</b>								
3JDTR680 1	- Anglais	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSP/A1/A 2/B1/B2/C1E	- Espagnol	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
3KNSP/A1/A 2/B1/B2/C1D	- Allemand	-	18h00	3	Contrôle continu		écrit	1h30
<b>UE4 Parcours personnalisé</b>				<b>4, 5</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>
<b>- 1 matière au choix :</b>								
3UPEPPE 2	-Europe	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
3UPE6BD 3-4/	-Conduire un projet associatif	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
3UPEPSO 2	-Sociologie	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
3UPEPHS 2	-Histoire des sciences sociales	36h00	-	4, 5	QCM	1h00	QCM	1h00
3JSP6SD4	- Sociologie du droit	36h00	-	4, 5	écrit	2h00	écrit	2h00
<b>UE5 Compétences/professionnalisatio n</b>				<b>1, 5</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>	<b>natur e</b>	<b>duré e</b>
3JSP6ST1	- Stage de courte durée	-	-	1, 5	écrit	-	écrit	-

**Attention : Les étudiants inscrits en régime dérogatoire pour les Travaux Dirigés doivent se présenter à l'épreuve lors de la douzième semaine de TD (« partiels »).**

# PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS

## L3 SCIENCE POLITIQUE – SEMESTRE 1 ET SEMESTRE 2

### L3 Science politique - semestre 1

<b>3JSP5SS6</b>	<b>Epistémologie des sciences sociales</b>	Bastien AMIEL
<p><b>Programme :</b> Ce cours propose une initiation à l'analyse épistémologique des paradigmes en sciences sociales. Il s'agira principalement d'interroger certaines des controverses épistémologiques et méthodologiques tout en montrant que ces partis pris constituent une « épistémologie de l'œil » (la vérité selon nature, l'objectivité, le jugement exercé) en lien avec des visions du monde social.</p> <p>La sociologie sera analysée comme une objectivation du monde social à partir des trois opérations suivantes : observer, décrire, généraliser. Il s'agira ainsi de comprendre rendre compte de l'articulation entre orientation théorique en sciences sociales et méthodologie en mettant au jour comment nous voyons, conceptualisons et décrivons le monde social.</p>		
<b>3JSP5ID6</b>	<b>Histoire des idées politiques</b>	à confirmer
<p><b>Programme :</b> Ce cours est consacré à la formation de la pensée politique moderne en Europe occidentale, de la Renaissance aux Lumières : Italie de la Renaissance (l'humanisme civique, Machiavel), l'Allemagne de la Réforme protestante, la France moderne (théories de l'absolutisme et de la raison d'État), l'Angleterre des grandes révolutions du XVII<sup>e</sup> siècle (le républicanisme anglais, Hobbes, Locke), et l'Europe des Lumières au XVIII<sup>e</sup> siècle (Voltaire, Beccaria, Montesquieu, Rousseau...).</p> <p>Son propos s'articule autour d'un concept central de notre modernité politique, mais qui ne va nullement de soi : <i>l'État</i>, entité politique abstraite et impersonnelle qui ne se confond ni avec le prince ni avec le peuple, qui les dépasse et leur survit, et qui exerce le monopole de la force légitime à l'exclusion de toute autre autorité. Dans cette optique, une série de grands débats seront traités : les fondements de la légitimité (Dieu, le peuple, la raison, le contrat social), la nature et les limites de son pouvoir (souveraineté absolue ou régime constitutionnel ?), modalités de son exercice (rapports du gouvernement et de la loi, l'usage du mal en politique). Cette démarche implique d'aborder d'autres notions clés de notre lexique politique : la souveraineté, le droit naturel, la citoyenneté, la propriété privée, le droit de résistance à l'oppression... Elle inscrit également à chaque fois l'apparition des idées politiques dans leur contexte historique précis.</p>		
<b>3JSP5SP3</b>	<b>Sociologie de la décision</b>	Eric PHELIPPEAU
<p><b>Programme :</b> Sacralisée, décrite, parfois introuvable voire absurde, la décision occupe une place de choix : les journalistes en décortiquent chaque jour et les chercheurs sont à l'origine d'inépuisables biographies sur le sujet. La définition du sens, du périmètre et du contenu recouvert par cet objet a suscité de nombreuses questions. Centrale, cette notion permet de s'immiscer dans les arcanes du travail politique et d'approcher les coulisses de l'Etat en action. La prendre au sérieux convie plus généralement à renouer avec les outils et problématiques de l'analyse des politiques publiques. Ce cours se propose de rendre compte de ces différentes facettes en s'interrogeant sur qui décide, d'appréhender la décision sous l'angle d'un processus et de passer en revue les différents déterminants qui en façonnent le développement.</p>		
<b>3JSP5VP3</b>	<b>Problèmes stratégiques contemporains</b>	Frédéric ZALEWSKI
<p><b>Programme :</b></p> <p>Ce cours a pour objet d'introduire à un certain nombre de problématiques à la fois transversales aux grands domaines de la science politique et de nature à éclairer des enjeux contemporains. L'angle d'approche ne sera pas géopolitique, mais les thématiques abordées concerneront néanmoins les enjeux de la démocratie, le devenir de la démocratie et des mobilisations sociales dans ce contexte, ou encore l'avenir d'ensemble régionaux comme l'Union européenne. Quels usages nationaux ou transnationaux sont fait de la notion de démocratie ? Les mobilisations transnationales peuvent-elles approfondir la démocratie ? Le cours sera</p>		

structuré par une référence constante à l'actualité.

<b>3JSP5RI3</b>	<b>Sociologie des relations internationales</b>	A confirmer
-----------------	---	-------------

**Programme :** Le cours de sociologie des relations internationales s'attache à étudier les rapports entre guerre et relations internationales. L'approche sociologique se revendique des interrogations les plus classiques comme celle de Thomas Hobbes : « la cause de toutes les guerres (civiles), c'est l'ignorance des causes ». Elle doit étudier la réalité de la guerre dont Walt Whitman écrivait qu'elle « ne sera jamais dans les livres ». Elle doit aussi analyser les aspects théoriques de la guerre comme l'entreprirent Clausewitz et d'autres. Elle doit enfin étudier la guerre comme un fait social total. Nous envisagerons d'abord les formes historiques, puis les formes de la guerre contemporaine, avant d'étudier les explications, les conduites et les questions de droit international.

<b>3JDT5AN3</b>	<b>Anglais</b>	Sabine de BARBEYRAC
-----------------	----------------	---------------------

**Programme :**  
Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3KNSI</b> <b>/A1E/A2E/B1E/B2E/C1E</b>	<b>Espagnol</b>	Centre Ressources Langues
---	-----------------	---------------------------

**Programme :**  
Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3KNSI</b> <b>/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D</b>	<b>Allemand</b>	Centre Ressources Langues
---	-----------------	---------------------------

**Programme :**  
Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3JSP5FP4</b>	<b>Financement et corruption de la vie politique</b>	Eric PHELIPPEAU
-----------------	--	-----------------

**Programme :** Depuis Aristote, on connaît l'importance des relations entre argent – économie plus généralement – et politique. Des travaux ont ces dernières décennies mis en évidence empiriquement ces liens très forts. Ce cours se propose de partir de ces bases matérielles et financières pour analyser la structuration et le fonctionnement du champ politique. Il entend montrer combien l'analyse du financement de la vie politique n'a rien à gagner à se constituer en sous-domaine spécialisé de la science politique. Au contraire, cette perspective mérite d'être mieux intégrée à l'étude d'objets classiques des politistes telles que les élections ou les organisations partisans. Son objectif est aussi d'alerter les étudiants qui le suivent sur le développement de récentes politiques éthiques qui pourront les concerner dans leurs projets professionnels futurs.

<b>3UPEIPE1</b>	<b>Europe 1</b>	Henri DEBOIS Gilles FERRAGU
-----------------	-----------------	--------------------------------

**Programme :**  
Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

<b>3UPEISO1</b>	<b>Sociologie 1</b>	
<b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.		
<b>3UPEIHS1</b>	<b>Histoire des sciences sociales</b>	
<b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.		
<b>3JSP5RS1</b>	<b>Accompagnement aux démarches et recherche de stage</b>	
<b>Programme :</b> Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.		

## L3 Science politique - semestre 2

<b>3JSP6IP6</b>	<b>Sociologie comparée des institutions politiques</b>	Anna COLIN LEBEDEV
<p><b>Programme</b> : Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec la démarche comparative dans les sciences sociales du politique. Si la comparaison est implicitement présente dans la démarche générale des sciences sociales, la politique comparée a progressivement émergé en tant que discipline dotée d'une méthodologie particulière dont on donnera ici un aperçu.</p> <p>Le cours interroge la variété des modes d'organisation et de pratiques politiques avec les outils théoriques et méthodologiques de la sociologie politique. Il repose sur trois principes : (1) un objet qui ne se limite pas aux formes de gouvernement et aux institutions du pouvoir mais interroge les modalités différentes d'exercice du politique ; (2) une approche méthodologique sociologique réflexive et attentive aux variations d'échelle et réflexive ; (3) un champ de comparaison plus large que les sociétés démocratiques occidentales.</p> <p>Le cours est structuré en 11 chapitres thématiques. Le chapitre introductif pose un certain nombre de questions sur le positionnement disciplinaire, la méthodologie, les enjeux et les limites d'une sociologie comparée du politique. Le deuxième chapitre s'interroge sur les présupposés et l'ancrage d'une comparaison Occident/reste du monde, et notamment le poids de l'héritage colonial dans les travaux comparatifs. Les chapitres suivants proposent une réflexion comparative sur les objets du politique : les régimes politiques, les processus de transitions, la légitimité des régimes politiques, les élections, les partis, les formes de participation citoyenne, la corruption, la violence, les conflits armés.</p>		
<b>3JSP6SP6</b>	<b>Sociologie des partis politiques</b>	Annie COLLOVALD
<p><b>Programme</b> : Les partis politiques constituent l'un des objets les plus anciens et les plus classiques de la science politique. Se repérer dans la littérature abondante qui lui est consacrée nécessite dans un premier temps d'interroger la relation que les chercheurs entretiennent avec le phénomène partisan, d'exposer clairement les enjeux théoriques et méthodologiques que pose la connaissance toujours renouvelée de cet objet. Le cours se poursuit avec l'analyse de l'organisation, du fonctionnement et des répertoires d'actions militantes des partis. Cependant, la connaissance du phénomène partisan ne peut se satisfaire de l'étude de ses formes contemporaines. Comme phénomène historiquement daté, il est également nécessaire de s'interroger, dans la dernière partie du cours, sur les conditions sociales et politiques qui président à la genèse et à l'évolution de ce phénomène depuis le XIXe siècle.</p>		
<b>3JSP6TE3</b>	<b>Théories de l'Etat</b>	Arnault SKORNICKI
<p><b>Programme</b> : Il ne s'agit pas d'un cours classique d'histoire des idées politiques ni de philosophie politique. Il s'agit bien plutôt d'une introduction aux grandes <i>théories contemporaines de l'Etat moderne</i>, soit la forme politique encore dominante aujourd'hui dans le monde. Plus spécifiquement, on s'intéressera aux théories de l'Etat à prétention <i>scientifique</i>, qui entendent expliquer, comprendre ou décrire de manière systématique les Etats à partir de l'étude de leurs manifestations empiriques, passée et présentes. L'Etat n'est pas n'importe quelle forme de pouvoir politique : c'est la forme moderne de la domination, dont le modèle né en Europe a connu un succès mondial. Entre l'empire et la cité, les Etats se sont formés comme des institutions revendiquant avec succès un certain type de monopole politique.</p> <p>Ce cours prendra ainsi trois directions principales : les <i>théories juridiques positivistes</i> de l'Etat (Carré de Malberg, Hans Kelsen...) ; les <i>théories marxistes de l'Etat</i> (Marx &amp; Engels, Lénine, Gramsci, Poulantzas, Miliband, etc.) ; les <i>théories sociologiques</i> de l'Etat (Max Weber, Otto Hintze, Elias, Durkheim, Charles Tilly...). On tentera, également, d'éclaircir la question des rapports entre individus et Etat, ainsi que celle de l'Etat-nation (B. Anderson, E. Gellner, G. Noiriel...), largement inquiétée par les processus actuels de globalisation néolibérale (Saskia Sassen).</p>		
<b>3JSP6EU3</b>	<b>Sociologie de la construction européenne 2</b>	Anna COLIN LEBEDEV
<p><b>Programme</b> : Le cours approfondit les connaissances acquises dans le cadre de l'enseignement « Construction européenne - 1 » suivi en deuxième année de licence, en adoptant une perspective sociologique.</p> <p>Pendant longtemps, les études européennes se sont apparentées à un « genre à part », entrant peu en dialogue avec les débats qui animaient la science politique, la sociologie ou l'anthropologie. Les années 2000 ont vu un développement important d'enquêtes empiriques et de réflexions conceptuelles qui ont approché les questions européennes comme des objets ordinaires des sciences sociales. La sociologie des professions, la sociologie des</p>		

médias, la sociologie des politiques publiques, l'anthropologie du politique, la sociologie politique de la mémoire, ou encore la sociologie de la socialisation ont constitué des entrées fructueuses pour regarder les questions européennes autrement..

**3JSP6EG3**

**Etudes de genre**

**Florence JOHSUA**

**Programme :** Ce cours constitue une introduction aux études de genre. L'objectif est d'amener les étudiant-e-s à comprendre ce qu'est la catégorie d'analyse « genre » et à s'interroger sur la construction sociale de la différence des sexes, les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes ainsi que l'imbrication des rapports de genre dans d'autres rapports de pouvoir (la classe, la « race », la sexualité). Il s'agira également de réfléchir à la façon dont les études de genre permettent de penser avec un regard nouveau les objets canoniques de la science politique.

**3JDTR6801**

**Anglais**

**à confirmer**

**Programme :**

Au deuxième semestre, le cours d'anglais portera sur la société américaine contemporaine sous le mandat de Donald Trump, avec, quand cela est nécessaire, des mises en perspective historiques. On s'intéressera en particulier à cinq grandes thématiques sociétales qui divisent aujourd'hui fortement les Américains : l'immigration, les questions raciales, la santé (notamment la question de la survie de la réforme de santé portée par Obama), l'accès à l'enseignement supérieur et son coût et, enfin, la pauvreté et les inégalités sociales. Le cours alternera entre séances traditionnelles sur le modèle du cours magistral et de l'étude de documents (articles de presse, extraits d'ouvrage, etc.) et séances de mise en pratique des connaissances acquises visant à travailler plus spécifiquement les compétences orales (débat, etc.).

**3KNSP**

**Allemand**

**Centre Ressources Langues**

**/A1D/A2D/B1D/B2D/C1D**

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3KNSP**

**Espagnol**

**Centre Ressources Langues**

**/A1E/A2E/B1E/B2E/C1E**

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3UPEPPE2**

**Europe 2**

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3UPE6BD3-4/**

**Conduire un projet associatif**

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3UPEPSO2**

**Sociologie 2**

**Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3JUPEHS2****Histoire des sciences sociales****Programme :**

Se référer au « Modules d'enseignement transversaux / Langues Vivantes / Bonus au diplôme » page 31.

**3JSP6SD4****Sociologie du droit**

Florence JOHSUA

**Programme :**

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiants aux multiples dimensions de la sociologie du droit, entendue comme les rapports réciproques qui se nouent entre droit et société. Contrairement au positivisme juridique, qui envisage le droit comme un système autonome à l'égard de la société et du politique, la sociologie du droit analyse le droit comme un reflet et comme un élément structurant des sociétés humaines. Ce cours présente la pluralité des courants théoriques et des approches méthodologiques en mettant en lumière les apports et limites des « grands auteurs » (Durkheim, Weber, Marx, Bourdieu, etc.), et il rend aussi compte des résultats des recherches récentes en sciences sociales sur la production du droit (des corps législatifs aux tribunaux) et les usages sociaux du droit (magistrats, bureaucraties, avocats, militants, etc.).

**3JSP6ST1****Stage de courte durée**

Florence JOHSUA

**Programme :**

Les étudiant.e.s de troisième année de licence doivent effectuer un stage d'une durée minimale de deux semaines pour valider leur formation. Le stage peut se dérouler soit sur une période de deux semaines, soit être fractionné en plusieurs périodes pour une durée globale d'au moins deux semaines.

Il aura lieu dans une structure (associations, entreprises de presse écrite, radio et audiovisuelle, institutions, mairies, lobbying, etc.) en rapport avec le domaine de la politique.

---

## MODULES D'ENSEIGNEMENT TRANSVERSAUX / LANGUES VIVANTES / BONUS AU DIPLÔME

---

### Modules transversaux

---

Le descriptif et les modalités de contrôle des modules transversaux de l'établissement proposés dans votre formation sont accessibles sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

Ces modules concernent :

- Les EC de Pré-professionalisation
- Les modules « Grands Repères » pour l'ensemble des L1
- Les modules établissement (Parcours Personnalisés Établissement) de L2 et L3

### Langues vivantes

---

L'offre de cours en Langues vivantes pour non-spécialistes (LANSAD) est disponible sur le site :

<http://crl.parisnanterre.fr/>

### Bonus aux diplômes

---

Pour celles et ceux qui souhaitent suivre des cours ou activités en plus de leur diplôme, l'Université Paris Nanterre propose un système de « **bonus au diplôme** », de la Licence 1 au Master 2.

Les offres sont décrites sur le site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

dans la rubrique « Bonus aux diplômes ».

## STAGES

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une **convention de stage**.

**1/** Pour toute information sur les **stages intégrés** dans votre cursus, veuillez vous référer au site **RéseauPro** :

<https://reseau.pro.parisnanterre.fr/>

**2/** Pour toute information sur les stages courts pouvant être effectués en **bonus au diplôme**, veuillez vous référer à la rubrique « Bonus au diplôme / Stages » du site :

<http://modules-transversaux.parisnanterre.fr/>

### **Contact pour les stages :**

Isabelle JORRE

Entresol du bâtiment F

Bureau E13

[i.jorre@parisnanterre.fr](mailto:i.jorre@parisnanterre.fr)

## MODALITES DE CONTROLE ET EXAMENS

L'évaluation des enseignements est organisée conformément aux textes suivants votés à la CFVU :

- les **Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université (MCC générales)** : les MCC générales définissent le cadre commun aux évaluations organisées à l'université.
- les **Modalités de Contrôle des Connaissances spécifiques (MCC spécifiques)** : le présent livret **pédagogique précise la mise en œuvre détaillée** des évaluations de votre formation.
- les **Chartes de l'université**, qui définissent les aménagements pour des publics spécifiques :
  - Charte d'accueil et d'accompagnement des étudiant-e-s en situation de handicap et à besoins spécifiques
  - Charte des étudiant-e-s d'échanges
  - Charte des sportifs de haut niveau

### Modalités générales

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2014-2018 (MCC générales) sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

### Modalités spécifiques

Les modalités spécifiques de contrôle des connaissances sont précisées ci-dessus dans la rubrique "Modalités de contrôle" pour chaque EC.

Notez que le redoublement dans cette formation est soumis à l'instruction de la demande du candidat. La procédure est détaillée dans le document « Procédures et calendriers d'inscription », en ligne sur le site de l'université.

### Déroulement et charte des examens

Les modalités de déroulement des examens ainsi que la charte des examens sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'université, Rubrique "Formation" / "[Evaluation et examens](#)".

Les « examens » concernent les épreuves suivantes :

- formule standard de contrôle des connaissances et des compétences (hors contrôle continu)
- formule de contrôle des connaissances et des compétences pour l'enseignement à distance
- formule dérogatoire de contrôle des connaissances et des compétences
- épreuves de la seconde session

Le **planning des examens** est accessible via votre ENT (<https://ent.parisnanterre.fr/>) dans la rubrique « Scolarité », puis « Mon emploi du temps ». Vous devez vérifier sur votre ENT, avant chaque épreuve, la localisation de celle-ci.

### Délivrance du diplôme

Les modalités et formulaires de délivrance de diplômes sont accessibles sur le portail étudiants (<http://etudiants.parisnanterre.fr/>) du site de l'Université, Rubrique : "Formation" / "[Demandez votre diplôme](#)".

# CHARTRE DES CONDITIONS D'EXAMENS ET AMENAGEMENTS POUR LES ETUDIANTS A BESOINS SPECIFIQUES

(Texte voté par le conseil de l'UFR DSP le 12 mai 2015)

L'article 20 de la loi du 11 février 2005 prévoit qu'il revient à tous les établissements d'enseignement supérieur d'offrir aux étudiants, lorsque ceux-ci présentent des besoins particuliers liés à un handicap, les adaptations et les accompagnements nécessaires pour leur permettre d'accéder aux savoirs dispensés dans le cadre de la formation choisie, mais aussi pour passer leurs examens dans les meilleures conditions possibles.

Les aménagements compensatoires, précisément parce qu'ils tendent à garantir l'égalité des chances, sont accordés aux étudiants concernés dès lors qu'ils se révèlent justifiés par le type de handicap de l'étudiant.

## 1. PRINCIPE

Afin de garantir l'égalité de leurs chances avec les autres étudiants, les candidats aux examens de l'enseignement supérieur présentant un handicap temporaire ou permanent peuvent bénéficier des aménagements rendus nécessaires par leur situation.

Les aménagements sont variables en fonction du handicap de l'étudiant et de la nature de l'épreuve (écrite, orale, pratique). C'est le médecin en chef du Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS), habilité en tant que référent par la MDPH (Maison départementales des personnes handicapées), qui délivre les attestations notifiant les aménagements devant être mis en place.

**Deux situations sont à distinguer en matière d'organisation des conditions d'examens pour les étudiants en situation de handicap :**

### ○ **Handicap permanent**

Il appartient aux étudiants qui souhaitent bénéficier d'un aménagement d'examens de prendre contact avec le Service de Médecine Préventive (SUMPPS), pour rencontrer le médecin en chef de l'université en vue d'établir leur fiche médicale notifiant les aménagements.

- *Le Service de médecine préventive est situé au Bâtiment E, salle E05, Tél. : 01 40 97 75 33*
- *Courriel : [medecine-preventive@parisnanterre.fr](mailto:medecine-preventive@parisnanterre.fr)*

Cette démarche doit être effectuée avant le 15 novembre de chaque année universitaire et être renouvelée chaque année.

### ○ **Handicap temporaire**

Il appartient à l'étudiant de signaler sa situation de handicap temporaire au médecin en chef de l'université, qui lui notifiera les aménagements compensatoires à mettre en œuvre par le Service Handicap et le référent handicap de l'UFR en charge de la filière correspondant à l'inscription de l'étudiant.

- *Le Service Handicaps & Accessibilités est localisé au bâtiment DD, salle R05, au rez-de-chaussée. Tél. : 01 40 97 58 79 ou 01 40 97 72 34 –*
- *Courriel : [handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr](mailto:handicap.caciope@liste.parisnanterre.fr)*

En présence d'un handicap temporaire, l'étudiant doit se manifester bien avant les épreuves pour lesquelles il a besoin d'une aide particulière, soit 15 jours au moins avant la passation de ses examens.

## Dispositions en vigueur pour les épreuves de Contrôle continu (CC) :

- Si un tiers temps (*une majoration supplémentaire par rapport à la durée normale qui est consacrée pour l'épreuve*) est prévu, l'étudiant présentera à l'enseignant en charge de l'épreuve la notification officielle de la disposition qui lui a été accordée, afin de bénéficier de l'aménagement particulier qui a été délivré par le Médecin en chef du SUMPPS. Dès l'annonce de la date prévue pour l'examen, l'étudiant doit prévenir l'enseignant chargé du TD.
- Si un tiers temps est accordé, avec assistance d'un secrétaire pour composer ou bien un autre aménagement (transcription braille, interprète LSF, etc.), l'étudiant doit contacter préalablement le référent handicap au sein du secrétariat pédagogique de l'UFR, dès la connaissance de sa date de partiel. Ensuite, il appartient au référent handicap de l'UFR concerné d'organiser l'épreuve en réservant une salle et en prenant contact avec le Service handicap afin de prévoir la présence d'un secrétaire ou bien d'une aide à la transcription en braille, d'un interprète en langue des signes, voire d'un matériel informatique adapté.

## Dispositions en vigueur pour les examens de fin de semestre (Contrôle Terminal) :

- Le référent handicap de l'UFR prendra connaissance du calendrier général des épreuves, puis prendra contact avec le Service handicap qui organisera, le cas échéant, la mise à disposition d'un secrétaire ou toute adaptation nécessaire. Lorsque l'étudiant en situation de handicap renonce à passer une épreuve d'examen, il doit informer son UFR de rattachement ainsi que le Service Handicaps et Accessibilités, et cela, dès que possible.
- Pour chacun des deux semestres, ainsi que pour la session des rattrapages (seconde session), l'étudiant en situation de handicap recevra un calendrier individualisé des épreuves correspondant aux EC de la filière correspondant à son inscription pédagogique.

## 2. LE DÉROULEMENT DES EXAMENS

Attention : le service Handicap & Accessibilités a pour vocation d'intervenir dans la préparation de l'organisation des examens en tant que service support, pas dans sa mise en place.

### Les aménagements peuvent être les suivants :

#### 1. Une majoration de temps supplémentaire :

Les étudiants qui ont des troubles qui le justifient bénéficient d'un temps supplémentaire pour les examens. Ce temps majoré est généralement égal à un tiers du temps alloué aux autres étudiants du cours, mais il revient au médecin en chef universitaire de l'évaluer au mieux, donc de le moduler éventuellement en deçà ou au-delà selon l'intensité du handicap (trouble de santé, taux d'invalidité, etc.), selon un barème préétabli par le médecin conseil de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- **Les étudiants peuvent également bénéficier d'une aide à l'écriture. Il peut être proposé un micro-ordinateur** sans connexion internet (*le matériel utilisé doit être désactivé des fonctions de communication sans fil : Wi-Fi et Bluetooth*) et disposant d'un correcteur orthographique pour les personnes présentant une dysgraphie ou bien un logiciel de synthèse vocale pour les personnes déficientes visuelles. Enfin, pour faciliter l'impression de la copie d'examen à l'issue de l'épreuve, le secrétariat pédagogique doit prévoir une clé USB pour la récupération de la copie et réaliser son impression.

- **Une assistance d'un secrétaire d'examen** qui écrit sous dictée peut être prévue pour les candidats qui ne peuvent pas écrire à la main ou utiliser leur propre matériel sur avis du médecin universitaire, qui est désigné par la CDAPH (*Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées*) de la MDPH (*Maison départementale des personnes handicapées*).

- *Par ailleurs, la Circulaire n° 2011-220 du 27-12-2011, article 4 sur la règle dévolue au « Temps majoré », précise que l'étudiant devra bénéficier d'une période de repos et de repas suffisante entre deux épreuves prévues dans la même journée ; cette période ne doit pas en toute hypothèse être inférieure à une heure. Pour ce faire, ils pourront commencer (si nécessaire) une épreuve écrite en décalage d'une heure au maximum avec les autres candidats.*

## 2. Adaptation des sujets d'examens pour les étudiants handicapés visuels

La prestation d'adaptation sous forme d'agrandissement pour les malvoyants ou bien de transcription en braille peut être réalisée par le Service Handicap.

- L'enseignant dépose le sujet, de préférence au format texte (écriture machine), à adapter au moins 10 jours avant l'examen auprès du secrétariat pédagogique. Il reviendra ensuite au référent handicap de la composante UFR de le remettre au Service Handicap pour effectuer ladite transcription.

## 3. Une salle d'examen spécifique: si nécessaire, l'étudiant devra être dans une salle à part.

Le secrétariat pédagogique de la composante (*UFR de rattachement de l'étudiant*) se chargera de réserver une salle et de l'installation matérielle dans la salle d'examen. La salle d'examen doit être rendue accessible aux candidats (par exemple : plan incliné, ascenseurs aux dimensions, toilettes aménagées,...)

- Dans le cadre du Contrôle continu, les enseignants concernés doivent transmettre au référent handicap les horaires d'examen au moins 10 jours avant la tenue de l'épreuve.
- Pour le Contrôle terminal, le secrétariat pédagogique, *via* son référent handicap, transmet le calendrier des examens (*date, horaire et salle*) et les besoins en aménagement au Service Handicap. Il convient de s'assurer de la remise effective du sujet aux étudiants composant dans une salle à part. L'enseignant responsable doit passer au moins une fois dans la salle à part où compose l'étudiant pour répondre à ses éventuelles interrogations sur les termes du sujet (énoncé).

4. **La surveillance** : si l'étudiant compose dans une salle à part, il devra bénéficier d'un surveillant au même titre que les autres étudiants. Un vacataire ou un secrétaire pédagogique/référent handicap de l'UFR peut être amené à assurer la surveillance.

- *Rappelons que la responsabilité de la surveillance incombe au département (UFR) au même titre que pour les étudiants valides.*

5. **Le secrétariat aux examens** : lorsqu'un étudiant est empêché d'écrire manuellement (handicap des membres supérieurs ou handicap visuel), il bénéficie d'un secrétaire qui rédige la copie sous sa dictée.

**Le service recruteur** (Service handicap) **doit s'assurer que chaque secrétaire possède les connaissances correspondant au champ disciplinaire de l'épreuve et que son niveau est adapté à celui de l'examen.**

- *Les secrétaires d'examens sont recrutés par le Service Handicap & Accessibilités sur Fiche de poste et ils signent la Charte de bonne conduite (voir les pièces annexes). Un enseignant de la discipline peut être amené à effectuer un secrétariat d'examen, à titre exceptionnel, si la technicité de l'épreuve l'exige.*

6. **Assistance d'un spécialiste des modes de communication des sourds et malentendants** : il est possible pour les étudiants déficients auditifs de bénéficier pendant la première heure d'examen (écrit) de l'assistance d'un spécialiste, ceci afin que certains mots du sujet soient reformulés ou explicités (*les personnes sourdes et malentendantes n'ayant pas le même accès à la langue écrite que les personnes entendant, car la LSF étant leur première langue et le français une deuxième langue ; l'interprétation en LSF se fait sur la forme du texte et sur les termes de l'énoncé, mais pas sur le fond*). En revanche, dans le cas d'une évaluation des connaissances à l'oral, l'interprète LSF est indispensable sur toute la durée de l'épreuve.

- *Ce dispositif exige l'intervention d'un personnel formé et spécialisé. Le Service Handicap met en place ce type d'aide à la communication sur demande pour assurer l'interface en LSF (Langue des signes française), et cela, via son prestataire ARIS.*

**7. L'utilisation d'aides techniques** : l'étudiant peut utiliser son propre matériel, ce qui donnera lieu à une vérification du contenu (fichiers cachés, déconnexion internet,...) par le référent handicap, sinon il peut demander à se le faire prêter par le Service Handicap (*micro-ordinateur, tablette braille, télé-agrandisseur, etc.*), muni des logiciels adaptés (*synthèse vocale Jaws, logiciel de dictée vocale Dragon dictate,...*).

*Toutefois, l'assistance d'un secrétaire d'examen pour un étudiant en situation de handicap visuel est recommandée pour parer à toute difficulté technique. Ainsi, une transcription manuelle de la copie pourra être réalisée en cas de dysfonctionnement du matériel utilisé ou bien dans le cas de non transcription en braille du sujet, eu égard aux délais de réalisation de ce type d'adaptation.*

# CHARTRE DU VIVRE-ENSEMBLE

*Séance du CA du 07 avril 2014*

L'Université Paris Nanterre est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP) régi par les articles L. 711-1 et suivants du Code de l'éducation. La communauté universitaire se compose d'étudiant-e-s et de personnel répartis sur les sites de Nanterre, Ville d'Avray, Saint-Cloud et la Défense. Le fonctionnement harmonieux de notre Université exige que chacun-e respecte les règles du savoir-vivre ensemble rappelées dans la présente charte.

## **Egalité et non-discrimination**

Le fonctionnement de l'Université et la réussite de chacun-e s'enrichissent de la singularité des personnes qui composent notre communauté.

Toute discrimination, notamment sur le sexe, l'origine, l'âge, l'état de santé, l'apparence, le handicap, l'appartenance religieuse, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les opinions politiques ou syndicales, est prohibée.

L'Université promeut l'égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les stéréotypes de genre.

## **Laïcité**

Conformément au principe constitutionnel de laïcité, rappelé par l'article L. 141-6 du Code de l'éducation, l'Université Paris Nanterre est un établissement laïque et indépendant de toute emprise religieuse ou idéologique.

Le campus de l'Université et les activités qui y sont menées doivent respecter l'exigence de neutralité des services publics. Les agents de l'Université ne doivent porter aucun signe religieux ostentatoire.

Les cours, les examens et l'organisation des services respectent strictement le calendrier national et ses règles d'application fixés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

## **Liberté d'expression et d'opinion**

L'enseignement et la recherche visent au libre développement scientifique, créateur et critique, dans le respect de la liberté d'expression et d'opinion. L'exercice de la liberté d'expression doit être respectueuse d'autrui et être exempte de tout abus relevant de la diffamation et de l'injure (outrance, mépris, injektive). Elle ne saurait porter atteinte aux différentes missions de l'Université.

La participation démocratique est essentielle à la vie de l'établissement. Des élections sont organisées pour les étudiant-e-s et les personnels, permettant la participation de tout-e-s aux choix et décisions de l'Université.

## **Respect des personnes et de l'environnement**

Chacun-e doit travailler dans un esprit de respect mutuel excluant toute forme de harcèlement moral ou sexuel, de menaces, de violences physiques ou verbales, et toute autre forme de domination ou d'exclusion.

Chacun-e doit respecter l'environnement de travail sur l'ensemble des sites de l'Université. Le respect des règles d'hygiène et de sécurité et la recherche d'un développement durable sur le campus garantissent un environnement respectueux du bien-être de chacun-e.

Les tags, graffitis, affichages sauvages et jets de détritus constituent une dégradation volontaire de l'environnement de travail et sont prohibés. Les détritus doivent être déposés dans les endroits idoines.

L'ensemble de la communauté universitaire se mobilise afin de garantir le respect des principes édictés dans la présente Charte. Les contrevenant-e-s aux règles énoncées dans la présente charte s'exposent à des sanctions disciplinaires, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

En cas de difficulté concernant l'application des règles du savoir-vivre ensemble, des instances et services de l'Université sont à votre disposition (le comité d'hygiène, sécurité et condition de travail, la direction des ressources humaines, le service de médecine préventive, le service d'action sociale, les organisations syndicales, les instances paritaires comme les instances élues de l'Université).

Vous pouvez également envoyer un courriel à l'adresse [vivre-ensemble@parisnanterre.fr](mailto:vivre-ensemble@parisnanterre.fr).